

Formation initiale du Sauveteur Secouriste du Travail (SST)

Devenir un acteur de secours et de prévention au sein de son entreprise.

Durée: 14 heures (2 jours)

Profils des stagiaires

- Personnel devant connaître les gestes de premiers secours dans le cadre de son activité professionnelle ou devant faire partie de l'effectif des secouristes imposés par le Code du Travail.

Prérequis

- Être capable de comprendre les instructions de sécurité.
- Avoir une condition physique suffisante pour participer activement aux enseignements pratiques.

Objectifs pédagogiques

- Être capable d'intervenir efficacement face à une situation d'accident.
- Mettre en application, dans le respect de l'organisation de l'entreprise et des procédures spécifiques, ses compétences en matière de prévention, au profit de la santé et de la sécurité au travail.

Contenu de la formation

- L'intervention face à une situation d'accident du travail :
 - Le cadre juridique de son intervention.
 - Réaliser une protection adaptée.
 - Examiner la(les) victime(s) avant/et pour la mise en œuvre de l'action choisie en vue du résultat à obtenir.
 - Faire alerter ou alerter en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise.
 - Secourir la(les) victime(s) de manière appropriée.
- Les compétences du SST au service de la prévention des risques professionnels dans son entreprise :
 - Le rôle du SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise.
 - Contribuer à la mise en œuvre d'actions de prévention.
 - Informer les personnes désignées dans le plan d'organisation de la prévention de l'entreprise de la / des situation(s) dangereuse(s) repérée(s).

Organisation de la formation

Equipe pédagogique

Formateurs en prévention des risques professionnels, titulaires d'un certificat de formateur en sauvetage secourisme du travail.

Moyens pédagogiques et techniques

- Accueil des stagiaires dans une salle dédiée à la formation.
- Documents supports de formation projetés.
- Exposés théoriques.
- Étude de cas concrets.
- Mise à disposition en ligne de documents supports à la suite de la formation.
- Mise à disposition d'un livret de synthèse remis à chaque stagiaire.

Dispositif de suivi de l'exécution de d'évaluation des résultats de la formation

- Feuilles de présence.
- Questions orales simples portant sur la connaissance du cadre réglementaire de l'activité SST et les compétences en matière de prévention.
- Mise en situation d'accident du travail simulée.
- Formulaire d'évaluation de la formation.